

Organisation et gestion d'un marché couvert ou de plein air :

Objectif de formation

- appréhender la réglementation applicable à un commerce non sédentaire,
- identifier les modalités d'organisation et de gestion d'un marché,
- identifier le rôle des agents placiers et de la police municipale,
- se positionner dans la relation aux commerçants.

Contenu

- rappel des principes d'occupation du domaine public :
 - . le cadre réglementaire,
 - . les pouvoirs de police du maire,
 - . les règles en matière d'hygiène,
- les obligations du gestionnaire des marchés :
 - . création, organisation et fonctionnement du marché,
 - . les différents modes de régies,
 - . le règlement du marché,
 - . le rôle du régisseur,
 - . les relations avec les commerçants,
 - . les infractions.

Public

Secrétaires de mairie, agents en charge de la gestion et/ou du suivi des foires et marchés.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratiques, études de cas.

Format :

2 jours en présentiel.